



DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du mardi 3 décembre 2024

Nombre de conseillers
en exercice : 39

Quorum : 20

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 28
Nombre de représentés : 06

Mise en discussion du rapport

Nombre de présents : 28
Nombre de représentés : 06
Nombre de votants : 33

OBJET

Affaire n° 2024-172

**APPEL À PROJETS 2025 EN
DIRECTION DES
ASSOCIATIONS ET DES
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS**

**AVANCE DE SUBVENTION EN
FONCTIONNEMENT
À L'OFFICE MUNICIPAL DU
SPORT (OMS)**

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le
mardi 3 décembre, le conseil municipal de Le Port s'est
réuni à l'hôtel de ville, après convocation légale sous la
présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 1^{ère}
adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick
Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint,
Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 4^{ème}
adjoint, Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe, M. Wilfrid
Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe,
M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint, Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème}
adjointe, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, Mme Catherine
Gossard 11^{ème} adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Henry
Hippolyte, M. Jean-Max Nagès, Mme Danila Bègue, M.
Alain Iafar, M. Zakaria Ali, M. Jean-Claude Adois, Mme
Sophie Tsiavia, Mme Véronique Bassonville, M. Didier
Amachalla, Mme Honorine Lavielle, Mme Barbara
Saminadin, Mme Firose Gador, Mme Annie Mourgaye.

Absents représentés : M. Franck Jacques Antoine par M.
Guy Pernic, Mme Claudette Clain Maillot par Mme
Honorine Lavielle, M. Fayzal Ahmed Vali par M. Zakaria
Ali, Mme Brigitte Laurestant par Mme Danila Bègue,
Mme Garcia Latra Abélard par Mme Jasmine Béton, Mme
Paméla Trécasse par M. Alain Iafar, Mme Aurélie Testan
par Mme Véronique Bassonville, Mme Patricia Fimar par
Mme Firose Gador.

Arrivée(s) en cours de séance : Néant.

Départ(s) en cours de séance : Néant.

Absents : M. Patrice Payet, Mme Gilda Bréda, M. Sergio
Erapa, M. Bertrand Fruteau, Mme Valérie Auber.

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du conseil
municipal a été faite et affichée le 25
novembre 2024.

- la liste des délibérations a été
affichée à la porte de la mairie le 4
décembre 2024.

.....
.....

LE MAIRE
*Pour Le Maire
empêché
Annick Le Toullec*
Annick LE TOULLEC

Affaire n° 2024-172

**APPEL À PROJETS 2025 EN DIRECTION DES ASSOCIATIONS ET DES
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS**

**AVANCE DE SUBVENTION EN FONCTIONNEMENT
À L'OFFICE MUNICIPAL DU SPORT (OMS)**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article L 2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales précisant que l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du budget ;

Vu le rapport présenté en séance ;

Considérant la volonté de la Ville de soutenir les associations dans leurs actions ;

Considérant les demandes de subventions 2025 présentées par les associations dans le cadre de leurs activités ;

Considérant l'avis favorable de la commission « Politique éducative scolaire et Associative » réunie le 20 novembre 2024 ;

M. Didier Amachalla ne prend pas part au vote.

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : d'attribuer une avance de subvention, au titre de l'exercice 2025 à l'Office Municipal du Sport pour un montant de 267 333 € en fonctionnement ;

Article 2 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Pour le Maire empêché



A. de Toullec
Annick LE TOULLEC